

09 fév 2018 -15:27

Appartient à Conseil des ministres du 9 février 2018

Régie des bâtiments : sous-location d'une partie d'un bâtiment pour le SPF Santé publique

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon et de la ministre de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la sous-location d'une partie d'un bâtiment à Saint-Josse pour y héberger une partie de l'administration du service public fédéral Santé publique.

Dans le document ci-joint, vous trouverez le communiqué de presse émanant du service de presse de la ministre Maggie De Block.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>